

Distribution limitée

WHC-97/CONF.205/1  
Paris, le 30 juillet 1997  
Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

ONZIEME ASSEMBLEE GENERALE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION  
CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL,  
CULTUREL ET NATUREL

Siège de l'UNESCO, Paris, 27 - 28 octobre 1997  
Salle II

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de l'Assemblée générale par le Directeur général ou son représentant
2. Election du Président
3. Adoption de l'ordre du jour provisoire
4. Election des Vice-Présidents et du Rapporteur
5. Rapport du Président du Comité du patrimoine mondial
6. Examen de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial
7. Détermination du montant de la contribution au Fonds du patrimoine mondial prévue à l'article 16 de la Convention
8. Suivi et soumission de rapports sur l'état de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
9. Elections au Comité du patrimoine mondial
10. Questions diverses